

**Arrêté du 23 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 9 mars 2010  
portant désignation des membres du jury du prix national de la ville  
verte**

-----

Par arrêté du 23 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 9 mars 2010, sont désignés membres du jury national de la ville verte, en application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 09-101 du 13 Rabie El Aouel 1430 correspondant au 10 mars 2009 portant organisation et modalités d'attribution du prix national de la ville verte, Mmes. et MM.:

- Zoubeir Bensebbane, représentant du ministre chargé de l'environnement, président;

- Omar Ait Ouarab, représentant du ministre de l'intérieur et des collectivités locales;

- Samir Saibi, représentant du ministre des finances;

- Rabah Abdenaceur, représentant du ministre chargé de l'agriculture;

- Saliha Fortas, représentante du ministre chargé des forêts;

- Aicha Aiche, représentante du ministre chargé des travaux publics;

- Mohamed Dahmani, représentant du ministre chargé de la culture;

- Abderraouf Abbés, représentant du ministre chargé de la communication;

- Said Saghour, représentant du ministre chargé de la recherche scientifique;

- Abdelhamid Ben Siradj, représentant du ministre chargé de l'urbanisme;

- Abderrahmane Laleg, représentant de l'observatoire de l'environnement et du développement durable;

- Taoues Medjahed, représentante du centre national de développement des ressources biologiques;

- Sarah Ferhat, représentante de l'école nationale supérieure d'architecture;

- Hocine Mohamed, représentant de l'école nationale supérieure d'architecture;

- Sahraoui Djouaf, représentant de l'association «Protection de l'environnement et la solidarité (Djelfa)»;

- Sid Ahmed Chelha, représentant de l'association «Chlorophylle» pour la protection de l'environnement (Blida);